



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reconduction du partenariat entre l'AMF49 et la Mutuelle Nationale Territoriale

Le 14 décembre 2020, à Angers, une convention de partenariat a été signée entre l'AMF49, représentée par son Président, M. Philippe CHALOPIN, Maire de Baugé-en-Anjou, et M. Yves GUYOT, Président délégué de la Mutuelle Nationale Territoriale. Assistait également à cette réunion M. Gilles BERTRANDI, Responsable Développement Pays de la Loire.

Regroupant en Maine et Loire 212 collectivités en prévoyance et 117 en santé, représentant au total 4888 adhérents, la MNT est construite sur un modèle mutualiste et des valeurs proches de celles de la fonction publique territoriale. Elle propose une protection sociale complémentaire, en santé et en prévoyance, adaptée au statut des agents des services publics locaux.

La convention de partenariat signée avec l'AMF49 a pour objectif de reconduire en 2021 les accords existants concernant l'information sur les activités de la MNT, l'organisation de réunions communes à destination des élus et la participation à l'assemblée générale annuelle des maires et présidents de communautés.